

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 6

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nouveau gouvernement

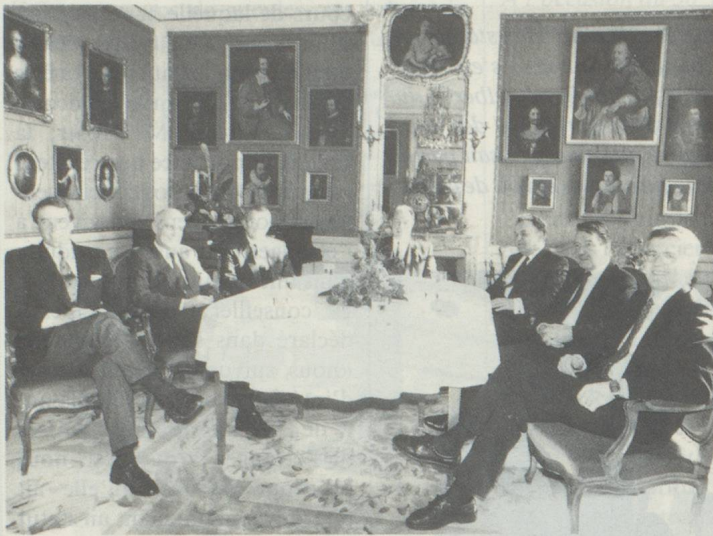


Photo du Conseil fédéral in corpore: (de gauche à droite) les conseillers fédéraux Adolf Ogi (Département des transports, des communications et de l'énergie), Flavio Cotti (Département de l'intérieur), Arnold Koller (Département de justice et police), Jean-Pascal Delamuraz, président de la Confédération (Département de l'économie publique), Otto Stich (Département des finances), René Felber (Département des affaires étrangères), Kaspar Villiger, (Département militaire); (photo: Key).

De Berne à Washington et vice-versa



Alors qu'Edouard Brunner, jusqu'ici Secrétaire d'Etat, était nommé ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis début février,

son prédécesseur à Washington, Klaus Jacobi, devenait le nouveau Secrétaire d'Etat du Département des affaires étrangères à Berne. (Sur la photographie de gauche à droite E. Brunner; le conseiller fédéral Felber, chef du département; K. Jacobi. Photo: Key)

Rédaction des Communications Officielles:
Service des Suisses de l'étranger,
Département fédéral des affaires étrangères.

Egypte: avoirs suisses bloqués

Appel public

Le Département fédéral des affaires étrangères a renouvelé, pour une autre période de 4 ans, les accords de 1980 et 1984 sur la libération des avoirs bloqués en République Arabe d'Egypte sur des comptes bancaires non transférables appartenant à des ressortissants suisses non-résidents et à des personnes morales ayant leur siège en Suisse et contrôlées par des intérêts suisses. Les ayants droit sont priés de s'adresser dans les meilleurs délais au Département fédéral des affaires étrangères, Service économique et financier, 3003 Berne (tél. 031 61 30 51), qui les ren-

seignera sur la procédure à suivre.

Département fédéral des affaires étrangères
Service économique et financier

Votations fédérales

4 juin 1989

- Initiative sur les petits paysans

24 septembre 1989

- Pas de projet

26 novembre 1989

- Initiative «Une Suisse sans armée»
- Initiative «Vitesse 130/100» (évent.)
- Article énergétique (évent.)

Rentrée d'une Suissesse de l'étranger

Une cousine éloignée, née à Zurich, avait émigré en Italie dans les années 30, où elle acquit par mariage aussi la nationalité italienne. Après la mort de son mari ainsi que de son fils, elle resta en Italie. Etant toutefois actuellement à l'hôpital après s'être fracturé une jambe et s'approchant des 90 ans, elle désirerait pouvoir intégrer, après sa sortie de l'hôpital, une maison pour personnes âgées en

éventuellement à nouveau - Suisse, elle aurait la possibilité de déposer auprès du consulat suisse compétent, dans le cadre de la loi fédérale sur l'assistance des Suisses de l'étranger, une demande d'assistance et de rapatriement en Suisse. Les conditions légales remplies, les coûts de rapatriement ainsi que d'assistance pourraient être, pendant les trois premiers mois, pris en charge par la Confédération, pour autant qu'ils ne puissent pas être couverts par ses propres moyens, par des rentes de son assurance - vieillesse et survivants suisses, ainsi que par des prestations complémentaires. L'autorité compétente serait désignée par le droit cantonal. La reprise d'autres frais d'assistance devrait (d'après la loi fédérale sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin) être réglée entre le canton d'origine et le canton de résidence.

QUESTION — RÉPONSE

Suisse. Elle apprécierait tout particulièrement le canton du Tessin. Effectivement une telle maison a déjà pu être trouvée, mais ses moyens financiers étant très modestes, la question du financement n'a pas encore pu être résolue. Quelle serait la solution dans un tel cas? P.L.

Il faudrait au préalable élucider, si votre cousine n'a pas, par son mariage avec un ressortissant italien, perdu sa nationalité suisse.

Au cas où elle est encore - ou

Toutefois, les autorités du pays ne sont pas seules à devoir une assistance financière, la famille y est aussi tenue. Les autorités compétentes se réservent, le cas échéant, le droit d'entreprendre les recherches nécessaires. MZ



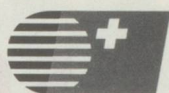
Le Fonds – Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Un nom pour des assurances exceptionnelles

Le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger – depuis peu rebaptisé «Le Fonds» – est un mot familier pour beaucoup de nos compatriotes établis à l'étranger. Cette organisation d'entraide qui offre des prestations sans concurrence réunit plus de 9760 Suisses de l'étranger.

Trois lettres sont capables de faire de n'importe quel professionnel du marketing un homme heureux: USP, qui signifie «unique selling proposition» ou, en français, «argument de vente unique». Cet acronyme décrit la situation d'une entreprise dont les produits ou les services sont

DER FONDS
LE FONDS
IL FONDO



Le Fonds: nouvel emblème.

sans concurrence sur le marché et donc d'autant plus assurés d'avoir du succès. C'est exactement la position du Fonds. Depuis peu, le Fonds offre une assurance unique en son genre: l'assurance-maladie qui facilite la réintégration dans le système suisse de caisse-maladie pour les Suisses de l'étranger qui prévoient de retourner un jour dans leur patrie. De plus, le Fonds permet à ses membres de faire des épargnes à des conditions favorables en Suisse tout en se protégeant contre les risques capables de menacer leurs moyens d'existence.

Assurance-maladie attractive

L'assurance-maladie introduite en 1988 monopolise l'intérêt général. L'année dernière, elle nous a valu 900 nouveaux membres. Ce succès prouve que les responsables de cette organisation ont de nouveau réussi à combler une lacune dans le domaine social. En cette époque où les coûts ne cessent d'augmenter dans le domaine de la santé, l'assurance-maladie répond à un besoin réel des Suisses de l'étranger en leur facilitant

tant la réintégration dans une caisse-maladie suisse. C'est pourquoi le Fonds doit tout mettre en œuvre pour tenter d'élargir son champ de prestations dans ce secteur. Désormais, le but primordial du Fonds sera de jeter ses ponts vers les Suisses de l'étranger, d'assurer des risques que personne d'autre ne veut couvrir et d'ajuster ses prestations pour répondre au mieux au besoin de protection et de sécurité qu'éprouvent les Suisses de l'étranger. Cette dynamique et cette flexibilité constituent la base de cette palette de prestations dont nos concitoyens à l'étranger profitent volontiers. Si vous désirez des informations détaillées sur le Fonds et ses assurances, veuillez vous adresser à: *Le Fonds, Gutenbergstr. 6, 3011 Berne.*

Un regard dans les coulisses

Qui sont les personnes qui veillent à ce que nos compatriotes du monde entier puissent s'assurer au mieux contre les risques particuliers qui peuvent les menacer? Nous tenons à vous les présenter aujourd'hui.

Comité et Bureau

L'instance suprême de la direction du Fonds est le Comité. Il réunit 20 membres, dont deux représentants de l'Administration fédérale désignés par le Conseil fédéral. Le Bureau, constitué par le Comité, s'occupe des affaires courantes. Le président du Comité et du Bureau est Hans J. Halbheer de Zurich.

Secrétariat

Le vrai point de contact pour les Suisses de l'étranger est le secrétariat avec ses neuf collaborateurs. Le directeur, *Benito Invernizzi*, est responsable de la marche générale des affaires. C'est à lui qu'incombent les contacts personnels avec les associations de Suisses de l'étranger. Ses hobbies sont le tennis, le ski et le tir.

Ursula Baumann conseille les sociétaires dans le domaine de l'assurance-maladie. La lecture, la musique et le théâtre constituent l'essentiel des loisirs que lui laisse son travail.

Ceux qui présentent des demandes d'indemnités forfaitaires à Berne, ceux qui souhaitent obtenir des détails sur une question particulière, tous ceux-ci aboutiront dans la sphère de *Rosmarie Kaufmann*. Elle se passionne pour les sports en plein air et pour la lecture.

Renate Schenk travaille à temps partiel et traite les cas de démissions et de décès, elle procède aux modifications des conditions d'assurance, etc. La correspondance de *Renate Schenk* s'étend au monde entier, ce qui établit un lien entre travail et loisirs puisque son univers de prédilection réside dans les peuples et les pays lointains.

Trudi Grob est le soutien indispensable du Secrétariat car elle apporte son aide dans tous les secteurs «sous pression». Dans sa vie privée, elle est réputée pour ses réceptions hors pair et de plus elle est une passionnée des arts classiques.

Avis aux membres de la société coopérative «Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger»

L'assemblée générale aura lieu cette année le 25 août 1989, dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger de Locarno.

A l'ordre du jour, il y aura les affaires statutaires telles que le rapport annuel et les comptes 1988 ainsi que des élections.

Le cahier des charges de *Monika Lyner* a le mérite d'être clair et précis: conduite du secrétariat; ce qui implique la réception des visiteurs, la permanence téléphonique, le tri du courrier, les protocoles, l'admission de nouveaux membres, la correspondance et les expéditions de toutes sortes. Hobbies: danse jazz, jogging, natation.

Le Secrétariat du Fonds ne serait que peu de choses s'il ne disposait de données à jour sur les sociétaires. C'est *Binia Gruber* qui se charge de la saisie de toutes les mutations sur le système informatique. Employée à temps partiel, son activité lui laisse le temps de se distraire en faisant des travaux manuels et en effectuant des randonnées.

Mais pour que tout joue, il faut que les comptes et bilans du Fonds soient en de bonnes mains: celles de *Heinz Brand* – qui va prochainement prendre sa retraite – et celles de *Dominique Mettetz*. Les hobbies de Dominique Mettetz sont très éloignés des chiffres et de l'informatique, puisqu'il adore jardiner et cuisiner. *Le Fonds*



A l'arrière, de gauche à droite: Benito Invernizzi, Ursula Baumann, Rosmarie Kaufmann, Renate Schenk, Trudi Grob. Devant: Monika Lyner, Binia Gruber, Heinz Brand, Dominique Mettetz.